



ECA/SRO-CA
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA/
SUB-REGIONAL OFFICE FOR CENTRAL AFRICA

CEA/BSR-AC
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE/
BUREAU SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE

**Atelier sur la stratégie sous-régionale des TIC pour le
développement**

Douala, Cameroun du 24 au 25 janvier 2007

Allocution de M. Mamadou Hachim KOUMARE
Directeur du BSR-AC/CEA

Monsieur le Représentant du Ministre d'Etat, Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la CEMAC,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de Mr Abdoulie Janneh, Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, d'adresser mes sincères remerciements au Gouvernement du Cameroun, pour l'assistance permanente à notre Bureau dans l'exécution de son mandat dans la sous-région Afrique Centrale.

Mes sincères remerciements vont également à vous Mesdames et Messieurs les Experts pour avoir répondu à l'invitation de la CEA pour participer à cet important atelier sur la stratégie sous-régionale des Technologies de l'Information et de la Communication pour le développement, organisée en collaboration avec la CEEAC et la CEMAC. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous accordez à la mise en place d'une véritable

Société de l'Information en Afrique Centrale, qui permettra à la sous-région de contribuer à l'économie du savoir qui se met en place à l'échelle mondiale.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Comme vous le savez la CEA a entrepris depuis des années d'appuyer ses Etats membres à formuler des cyber stratégies visant l'utilisation des TIC aux fins de développement socio-économiques et la lutte contre la pauvreté.

L'action de la CEA se déroule dans le cadre de l'Initiative Société Africaine de l'information AISI qui, à la suite des recommandations du Sommet Mondial sur les Sociétés de l'Information (SMSI), a intégré un volet sous régional impliquant les Communautés Economiques Régionales et visant la formulation de stratégies harmonisant les actions sous régionales dans ce domaine.

Au moment ou nous célébrons les 10 ans de cette Initiative « Société de l'Information en Afrique » ayant appuyé la plupart des pays africains à élaborer leurs politiques et plans NICI, la CEA vise également à relever le défi de la mise en place d'un environnement favorable dans les différentes sous-régions pour promouvoir les échanges grâce à

l'utilisation des TIC. Ceci comprend entre autre la formulation de cadre légal et de régulation pour les TIC prenant en compte la convergence des technologies favorisant les investissements dans les secteurs en instaurant la sécurité et la confiance indispensables dans ce domaine.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Les zones CEEAC et CEMAC accusent un retard considérable par rapports aux autres Communautés Economiques dans l'approche régionale de développement intégré du secteur des TIC. De plus, il existe de grandes disparités dans le secteur, observées tant au niveau des infrastructures et des réseaux, de la pénétration et de l'adoption des évolutions technologiques que de la disponibilité de ressources humaines. Ces disparités s'observent également dans une certaine mesure au niveau du cadre législatif et de l'environnement réglementaire ainsi qu'entre les pays de ces Communautés.

Pour y remédier, la CEA a entrepris des consultations avec la CEEAC et la CEMAC afin de doter la sous région d'une Stratégie des TIC harmonisée, et aussi de coordonner les activités des deux Communautés pour faire des TIC un levier de développement de la société de l'information et du savoir au service des populations de l'Afrique Centrale.

Pour ce faire la Commission a recruté un consultant avec pour mission d'entreprendre les consultations avec toutes les parties prenantes pour étendre à tous les 11 pays de la CEEAC, le travail déjà accompli par la CEMAC sous forme de eCEMAC 2010, et proposer un programme d'action répondant aux besoins de tous les pays de l'Afrique Centrale : c'est le résultat de cette étude que vous êtes appelés à examiner et discuter.

Je suis conscient que les délibérations durant les deux prochains jours vont contribuer à consolider le document de stratégie, et fournir des recommandations pour son adoption par les autorités compétentes. Par ailleurs, vos délibérations devront prendre en considération la réalisation de cette stratégie notamment par l'implication des différentes parties prenantes pour la mobilisation des ressources indispensables.

Mesdames et Messieurs les Experts,

La CEA travaille étroitement avec les pays de la sous-région comme cela s'est démontré au Cameroun avec le projet de statistiques des TIC, Scan-ICT, dont les résultats déjà publiés vont permettre aux autorités une visibilité pour une meilleure planification du secteur. La CEA apporte par ailleurs son soutien au Gouvernement Camerounais pour la

formulation d'une stratégie et plan des TIC qui contribuera sans nul doute au développement socio-économique du pays.

Pour finir, je réitère nos sincères remerciements à la CEEAC et à la CEMAC ainsi qu'au gouvernement de Finlande, nos partenaires dans cette Initiative.

Je souhaite plein succès aux travaux de l'atelier sur «**La stratégie des TIC pour l'Afrique Centrale**».

Je vous souhaite à tous des délibérations fructueuses.

Je vous remercie de votre aimable attention.